

La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – octobre 2021 – Edition n°20

La sortie progressive de la pandémie n'est pas simple et occasionne encore de la gêne pour tous.

Les protocoles mis en place dans nos écoles, en accord avec l'Éducation nationale et l'Agence Régionale de Santé ont permis une rentrée sans incident. Malgré cela, ces dernières semaines, la recrudescence du nombre de contaminations nous a amené à fermer temporairement plusieurs classes pendant sept jours, et nous impose de nouveau une grande vigilance sanitaire.

Malgré tout, la vie municipale doit continuer et toute notre équipe est au travail, au service de notre village. L'administration municipale met tout en œuvre pour suivre les consignes préfectorales et l'actualité réglementaire afin de perturber le moins possible le service public local que nous vous devons.

Aussi, depuis la rentrée, les actions ont redémarré sur nombre de dossiers :

La dernière phase de travaux de déroulement de la fibre a commencé, l'installation de la vidéoprotection sera effective avant la fin de l'année, l'appel d'offre pour les travaux de rénovation énergétique de la mairie est en cours, le parc de Meaux a été référencé dans le programme "Couleur Jardin" du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

Offre d'emploi à l'accueil des loisirs

La Mairie recherche un animateur ou une animatrice qui aura pour mission d'accueillir des enfants de 3 à 15 ans, en animant des activités autour de projets, sur le temps du matin, midi, soir, les mercredis et durant les vacances scolaires. Il s'agit d'un poste à temps plein (35 heures annualisées) avec horaires variables.

La candidature est à adresser par mail :

drh@chaumes-en-brie.fr

S'agissant de la mise en œuvre du nouveau PLU (Plan local d'urbanisme) qui devrait être effectif début 2022, une enquête publique va être ouverte ces prochaines semaines. Je n'ai pas encore les dates précises, mais le commissaire enquêteur a été nommé par la préfecture.



Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ces projets.

La crise épidémique, comme toutes celles de l'Histoire, finira par s'éteindre. En attendant, nous devons apprendre à vivre, encore pendant quelques mois, avec la plus grande prudence.

Restons vigilants et protégeons-nous, c'est la meilleure réponse à fournir pour continuer à vivre normalement.

Je vous laisse découvrir cette lettre du maire. Sachez que nous restons, avec l'ensemble de mon équipe plus que jamais mobilisés et à votre écoute.

Votre maire

François VENANZUOLA

Vaccination Covid

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner peuvent :

- ▶ Prendre rendez-vous auprès de la pharmacie DARRAS (01.64.06.03.34) qui peut désormais proposer le vaccin Pfizer ;
- ▶ Prendre rendez vous sur le site KELDOC : centre de vaccination possible à la salle des fêtes de Tournan-en-Brie (rendez-vous possible en semaine de 13h à 20h). La mairie peut vous aider à prendre vos rendez-vous sur Internet.

Dans ce numéro



- ▶ Les travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité de la mairie
- ▶ Chaumes sous vidéoprotection
- ▶ Le parc de Meaux à l'honneur
- ▶ Sortie de Noël, concours maisons illuminées, ados : atelier palette
- ▶ L'été des jeunes
- ▶ Le voyage à Honfleur
- ▶ Ça s'est passé à Chaumes
- ▶ Du côté des écoles
- ▶ Le monument aux morts a 100 ans
- ▶ La voix de l'opposition
- ▶ Manifestations à venir et solution des mots croisés

PUBLICATION DE LA MAIRIE

DE CHAUMES-EN-BRIE

PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE

www.chaumesenbrie.fr



Mairie de Chaumes en Brie

Réhabilitation de la mairie

La mairie de Chaumes est un bâtiment datant de 1879 qui se révèle être un gouffre énergétique. Par ailleurs, la salle de conseil municipal et de mariage située au 1er étage sans ascenseur n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

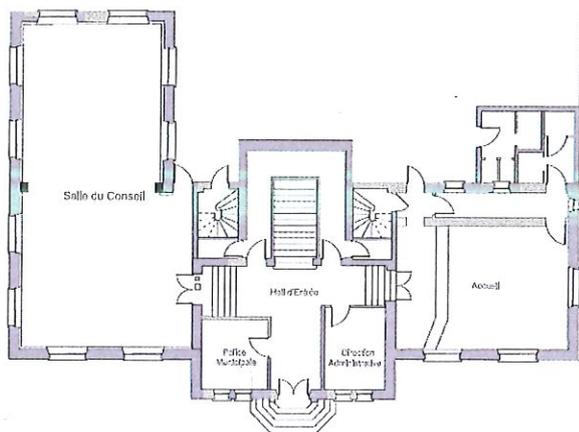
Un projet de réhabilitation énergétique de la mairie est donc engagé.

La salle du conseil municipal et de mariage

Il est prévu de réhabiliter les deux anciennes salles de classes de plain-pied dont la mairie dispose, à l'arrière du bâtiment et qui sont utilisées très occasionnellement. Elles sont accessibles directement par le parc de stationnement disposant d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite.



Une entrée principale sera aménagée à gauche dans le hall d'entrée de la mairie, face à l'escalier montant à l'accueil.



Elle sera par ailleurs remise aux normes électriques* et équipée d'un système de visioconférence.

La rénovation énergétique

La mairie, bien que construite en tant que bâtiment administratif, ressemble à une demeure bourgeoise. Ses combles sont dotés d'une très belle charpente en bois supportant le toit d'ardoises. Ils contiennent les archives et ne sont pas isolés.



Les grandes fenêtres n'ont jamais fait l'objet d'un entretien particulier, la déperdition de chaleur est donc très importante. Malgré l'installation d'une nouvelle chaudière à gaz il y a une quinzaine d'années, la consommation d'énergie est très importante.

Il est donc prévu de changer les fenêtres et d'installer un système de climatisation sur la totalité du bâtiment.

Le coût de l'ensemble de ces travaux a été estimé à 351 213 € HT sur lequel la préfecture nous a accordé une subvention de 80% au titre de la dotation de soutien à l'investissement local.

Un projet reste à affiner : l'ancienne grange ouvrant sous le préau du petit parking devrait également être réhabilitée afin de récupérer de la surface, notamment pour les archives.

Chaumes sous vidéoprotection

Installer un dispositif de vidéoprotection sur la commune était un projet de l'équipe municipale. Très prochainement, ce sera chose faite.

Chaumes va être équipée de 18 caméras, reliées à un serveur central, qui enregistreront en continu les lieux stratégiques définis par les spécialistes de la sécurité (abords des bâtiments publics, axes stratégiques et entrées/sorties de ville). Les données seront conservées pendant 15 jours.

La fonctionnalité du dispositif repose sur la prévention et la dissuasion. Il permet une meilleure réactivité des forces de l'ordre et, en cas de délit, il facilite le travail d'enquête.

Ce dossier très technique a demandé des mois d'études, en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale et la préfecture, afin de respecter strictement la réglementation et de déterminer les emplacements ainsi que le nombre de dispositifs à installer.

Le respect de l'intimité des citoyens et des libertés publiques est garanti par la loi. L'ensemble du dispositif de vidéoprotection et son utilisation sont fortement encadrés. Seules quelques personnes habilitées ont ainsi le droit d'accès aux images dans des conditions strictement définies par la loi. L'extraction des données enregistrées ne pourra se faire que sur réquisition du parquet.

Les travaux de vidéoprotection seront subventionnés à hauteur de 70% pour un montant de plus de 57 000 € sur la dotation d'équipement des territoires ruraux 2021. Nous tenons à remercier la préfecture pour cette aide très appréciable.



**VIDEO
PROTECTION**

Le parc de Meaux à l'honneur

Couleur jardin



Chaque année le CAUE 77* soutient une manifestation intitulée « Couleur jardin » qui permet la découverte des parcs et jardins seine-et-marnais et la mise en valeur du patrimoine vert du département.

Une revue recensant les parcs et jardins, les éventuelles manifestations qui s'y déroulent et les possibilités de visite, est éditée chaque année. Le parc de Chaumes (parc de Meaux et le jardin privé qui en faisait partie) figurera dans l'édition 2022, et cela grâce à des Calmétiens bénévoles (Didier Cottin, Jacques Klem, Pierre et Patricia Goletto), tous riverains du Parc.

A cette occasion, une équipe projet, composée des 4 personnes précédemment citées, de la mairie et de deux forestiers arboristes conseil du CAUE, dressera l'inventaire et le plan d'implantation des arbres. La présentation détaillée du parc, de son histoire et de ses arbres fera l'objet d'une brochure éditée par la mairie.



**Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne) est une association qui a pour but de promouvoir une architecture, un urbanisme et un environnement de qualité. Institué par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, le CAUE est créé en juin 1979 à l'initiative du Conseil général. Il assure depuis cette date et sur l'ensemble du département une fonction de service public auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers.*

Sortie de Noël



Le CCAS vous propose une sortie de Noël le samedi 11 décembre.

Au programme, balade au marché de Noël du jardin des Tuileries à Paris suivi d'une promenade en

bateau mouche en fin d'après-midi afin de profiter des illuminations de Noël depuis la Seine.

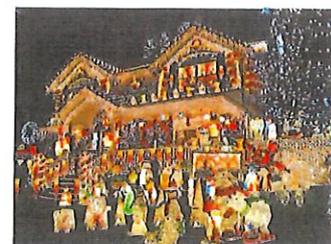
Les horaires et tarifs seront communiqués ultérieurement. Les réservations se feront en mairie.

Concours maisons illuminées

La période de Noël approche. A cette occasion, beaucoup de Calmétiens illuminent leurs maisons.

Comme chaque année, la municipalité récompensera les plus belles réalisations.

Pour participer au concours, pas d'inscription, l'équipe municipale passera le 15 décembre dans les rues du bourg et des hameaux pour dresser le palmarès.



Vacances des ados (nés entre 2007 et 2010) : atelier bricolage en palette



Après l'atelier "prévention premiers secours" du 28 octobre, le centre de loisirs propose, mercredi 3 novembre de 15h à 19h, un atelier d'initiation à la construction d'objets en palette : mini table basse ou pèle mêle photos (prévoir une tenue adaptée pour bricoler).

Informations par mail : clsh@chaumes-en-brie.fr ou au 06 85 40 37 09

Inscription en mairie

L'été des jeunes

Cet été nous avons souhaité poursuivre le projet de proposition d'activités pour nos ados.

La démarche était tout d'abord pédagogique. L'objectif était de familiariser nos jeunes avec l'utilisation des transports en commun et leur apprendre à s'orienter : bus de Seine-et-Marne, mais également train et métro. Ils ont ainsi pu utiliser la ligne 21 direction Servon et la ligne P ainsi que le métro dans Paris.

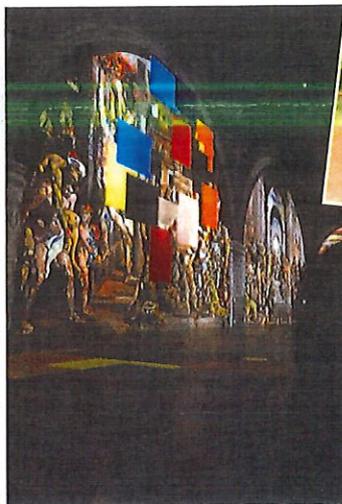
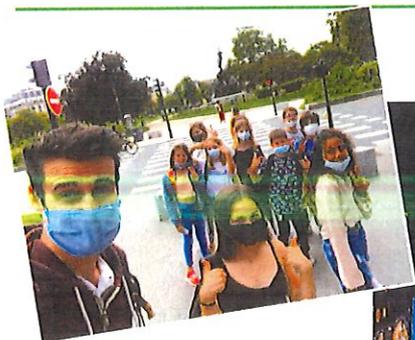
Au programme du mois de juillet Escape game, barbecue au centre de loisirs et Atelier des Lumières à Paris. Au mois d'août, la météo étant capricieuse : Laser game, musée de l'illusion et un atelier de confection de Pizzas, dignes d'un vrai pizzaiolo, du pâton à la cuisson.

Pendant que nos ados sillonnaient les rues parisiennes, nos plus jeunes aménageaient le jardinet du centre de loisirs, dont ils ont pu profiter lors de pique-niques.

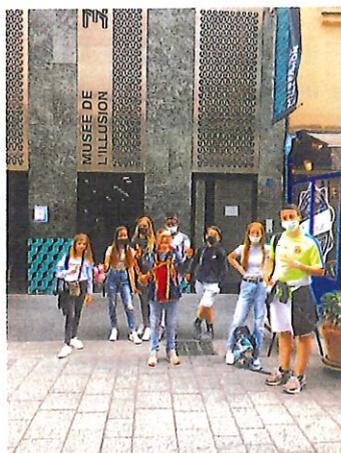
Le jardinet des plus jeunes



Paris et l'atelier des lumières



Musée de l'illusion



Laser game



Escape game et barbecue



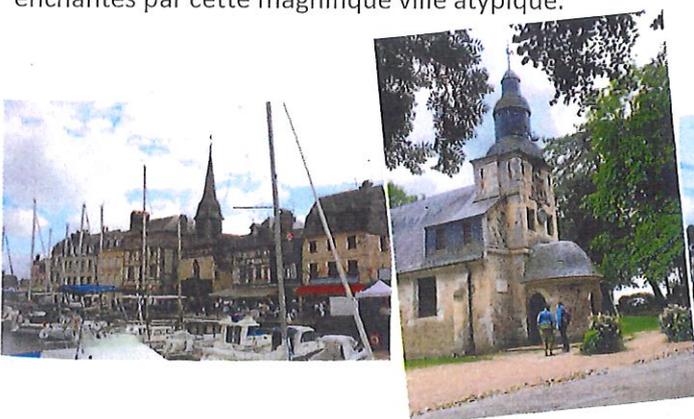
Le voyage à Honfleur



C'est à l'aube, le 28 août, qu'une cinquantaine de courageux Calméliens sont partis à la découverte d'Honfleur, haut lieu du tourisme en Normandie.

A la fois port de pêche, de commerce et de plaisance, Honfleur possède un riche patrimoine historique dont le Vieux Bassin et la Lieutenance sont les symboles. Cité des peintres et de l'impressionnisme, les lumières changeantes du ciel sur l'estuaire de la Seine ont inspiré Courbet, Monet, Boudin et bien d'autres.

Les Calméliens ont pu découvrir ses ruelles pittoresques, ses maisons étroites et couvertes d'ardoises, ses façades à colombages, ses petites boutiques et ses restaurants typiques, mais aussi la diversité de ses monuments. Sur place, chacun a pu s'adonner à ses activités (resto, balades, visites, plage...). Tous sont rentrés enchantés par cette magnifique ville atypique.



Le forum des associations

Le samedi 4 septembre, les principales associations de la commune, étaient représentées au forum qui s'est tenu cette année, pour des raisons sanitaires, sur la place de la mairie. Ce nouvel espace a plu autant aux visiteurs qu'aux associations. Ce fut l'occasion d'assister à quelques animations, d'échanger avec les acteurs présents de la vie associative et de s'inscrire aux différentes activités proposées.



Les associations ont besoin de bénévoles, toutes les personnes qui veulent s'engager dans cette action citoyenne peuvent les contacter. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site de la mairie (www.chaumesenbrie.fr, dans « accès rapide »).

Portes ouvertes à la caserne des pompiers

En marge du forum des associations, les sapeurs-pompiers de Chaumes-en-Brie ont ouvert les portes de leur caserne, pour leur exposition photo à l'occasion du 50^e anniversaire du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Ils ont été ravis d'accueillir les visiteurs venus nombreux.

Ils rappellent qu'ils recrutent toujours des Sapeurs-Pompiers volontaires pour intégrer l'effectif de Chaumes. Une équipe dynamique vous attend !

Pour les contacter :

amicale.pompiers.chaumes@gmail.com



Opération "Nettoyons la nature"

Durant une semaine, des actions de ramassage de déchets en milieux naturels et urbains ont été organisées dans toute la France. Le 24 septembre, l'école élémentaire a souhaité s'engager dans la grande chaîne de mobilisation nationale « Nettoyons la Nature ».

Armés de gants, nos jeunes Calmétiens accompagnés de parents et des enseignants ont sillonné les forêts de Chaumes dans une démarche d'éco-citoyenneté et de respect de l'environnement.

Cette initiative de l'équipe enseignante a permis de ramasser une vingtaine de sacs poubelles de déchets abandonnés sur nos chemins de randonnée.



Ça s'est passé à chaumes

La bourse aux vêtements



Dimanche 3 octobre 18 heures, intense activité au Foyer rural : bon nombre de Calmétiens et de membres du Conseil municipal sont venus aider pour l'aménagement de la salle, qui la semaine suivante, s'est transformée en grand magasin pour accueillir la bourse aux vêtements d'hiver. Plus de 7000 articles ont ainsi été proposés à la vente les 9 et 10 octobre et 3149 d'entre eux ont trouvé preneurs pour entamer une seconde vie.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la bonne organisation de cet événement et à sa réussite.

La brocante du club 7 à 77

Malgré le temps annoncé pour ce dimanche 3 octobre, le club a tenu à maintenir sa brocante qui renouait avec une "vie presque normale".



Effectivement, il a beaucoup plu ! Quelques exposants et visiteurs sont venus braver la pluie et encourager le club dans sa démarche. Un grand merci à la pétanque calmétienne d'avoir assuré la restauration, aux exposants et aux visiteurs.

Pour l'année prochaine, le soleil est commandé !

La fête foraine

La fête foraine est revenue à Chaumes pour s'installer sur le Champ de foire, du vendredi 15 au dimanche 17 octobre.



Le beau temps était au rendez-vous, avec de nombreuses attractions surtout pour les petits qui ont été nombreux à en profiter. Ils ont pu faire le plein de sensations et de gourmandises

Du côté des écoles

La rentrée des classes



Le 2 septembre 330 écoliers, toutes classes confondues, ont endossé leur cartable pour une nouvelle année scolaire. Le soleil était au rendez-vous pour donner un petit goût d'été à cette rentrée.

Nous avons maintenu le même nombre de classes que l'année dernière sur les écoles maternelle et élémentaire.

Maternelle (117 enfants)

PS/MS 1	25	Mme Simon
PS/MS 2	25	Mme Pailler
PS/MS 3	24	Mme Allaire
GS 1	22	Mme Lovera Boulet
GS 2	21	Mme Tissot

Elémentaire (218 enfants)

CP A	24	Mme Perreau	CE2	26	M. Chatelain
CP B	24	Mme Thevenot	CM1	27	Mme Blond
CE1 A	22	Mme Quenoil	CM1/CM2	24	Mme Offroy
CE1 B	22	Mme Willart	CM2	26	Mme Swiderski
CE1/CE2	23	Mme Dimitroff			

A fond la forme !

Depuis 2 ans en élémentaire et un an en maternelle, nous faisons intervenir l'USEP (L'Union sportive de l'enseignement du premier degré) afin de faire bénéficier aux enfants de moments sportifs et de leur faire découvrir de nouveaux sports, encadrés par des professionnels : tir à l'arc, kin ball, rugby, initiation vélo et sécurité routière

Cette année, une nouvelle initiation est proposée : le tennis de table, par l'intermédiaire



d'une convention entre l'association de Fontenay-Trésigny et la mairie.

Pour permettre la pratique de ce sport en élémentaire, l'association Les écoliers calmétiens a financé, pour l'école et le périscolaire, l'achat de deux tables de ping-pong et des équipements qui les accompagnent.



Le monument aux morts a 100 ans



Le 18 septembre 1921, le monument aux Morts de Chaumes en Brie était inauguré.

C'est sous le mandat de M. Gilson, maire, qu'il est décidé d'ériger un monument à la mémoire des soldats calmétiens tués lors de la guerre de 1914-1918.

C'est le projet de M. Madeline, architecte, Grand Prix de Rome en 1909 qui est retenu. Les quatre bas-reliefs en bronze, représentant les différentes armes (infanterie, cavalerie, artillerie et aviation), sont l'œuvre de M. Sarrabezolles, second Grand Prix de Rome en 1914. La chaîne entourant le monument provient du chantier des constructions navales de la Marine Nationale du port de Lorient.

Le 3 mars 1921, pour les noms à graver sur le monument, le Conseil municipal retient le principe suivant : *"tous les décédés de la guerre ou des suites de la guerre seront inscrits s'ils remplissent une des conditions suivantes : résidence de la famille à Chaumes, naissance à Chaumes ou tirage au sort à Chaumes"*.

La taille des pierres, offertes par messieurs Maitrot et Lavogade (exploitants des carrières de meulière à Chaumes), étant terminée, les travaux commencent la première semaine d'août 1921.

En 2017, le conseil municipal, face à l'état de délabrement de l'obélisque menaçant de s'écrouler, vote à l'unanimité sa restauration. Ainsi, le Monument aux Morts de Chaumes-en-Brie retrouve sa dignité pour la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 Novembre 1918.

La voix de l'opposition

A la suite de la décision votée à l'unanimité par le Conseil municipal du 30 septembre 2021, les trois élus de l'opposition disposeront dorénavant d'un encart de 750 caractères dans la lettre du maire.

750 caractères : c'est la place que nous laisse le Maire pour échanger avec vous, Calmétiens. Cela après plusieurs courriers pour faire respecter nos droits, et plusieurs rappels de la Préfecture sur ses obligations. En un an de mandature, marqué par peu de conseils municipaux (1 tous les 3 mois environ avec un ordre du jour allégé), plusieurs erreurs de gestion soulevées par nous (qui ont nécessité de nouveaux votes), plusieurs soucis de gestion du personnel, des problèmes de finances, la commune est bien en difficulté.

Tous ces points en disent déjà long mais les 750 caractères sont presque atteints. Vous trouverez donc sur la page Facebook "Chaumes : réussir avec vous" plus de détails.

Mathieu Arlandis, Camille Etourneau, Emmanuel Depots.

Manifestations à venir

Samedi 27 et dimanche 28 novembre : bourse aux jouets et puériculture du foyer rural

Dépôts sur rendez-vous entre le 15 et le 24 novembre.
Téléphoner au 07 62 17 62 91 à partir du 8 novembre pour prendre rendez-vous.

Dimanche 12 décembre 2021 : marché de Noël au foyer rural

Organisation sous réserves, confirmation sera donnée ultérieurement.

Solution mots croisés édition n° 19

B	A	I	N	S	D	O	U	C	H	E	S		A	P	E	C		
R	G				A	I	R		H	A	X	E		G	O	U	R	D
E	A	R	L	I	N	G			E		S	U	R		U		I	A
O	S		I	N	D	U			M	E	U	L	I	E	R	E		L
N	S				T	E	E		I	N	D	E		X		L	O	B
		E	T		P		S	O	N	D	E		C		M	A		R
			E	L	I	E			D	U		C	A	V	A	N	N	A
A	N		U	E			G	U	E	R	E		Q	U	I		A	Y
M	I	E		R	I	O			F	O	R	Q	U	E	R	A	Y	
E		P	E	R	D	U			E		R	E		I	R	A	N	
R	F	O		E			P	A	R	M	E	N	T	I	E	R		I
		O	N	U		O	I	L		I	E					H	U	A
V	I	G	N	O	B	L	E		A	G	R	E	S		E	P	I	
O	X	E	R				I		A	R	M	O	I	R	I	E	S	S